

MAGHREB STEEL S.A

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 500 000 000 DH
SIEGE SOCIAL : ROUTE NATIONALE 9 Km 10 (AERoclUB TIT MELIL)
AHL LOUHLAM BP 3553
20600 CASABLANCA
RC N° : 33929

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 23 Septembre 2021



MAGHREB STEEL S.A

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 500 000 000 DH
SIEGE SOCIAL : ROUTE NATIONALE 9 Km 10 (AEROCUB TIT MELLIL)
AHL LOUGHLAM BP 3553
20600 CASABLANCA
RC N°: 33929

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'An deux mille vingt et un,
Le vingt-trois septembre,
A 10h00 heures.

Les administrateurs de la société dénommée « **MAGHREB STEEL SA** », société anonyme au capital de 500.000.000 de dirhams se sont réunis en conseil d'administration (le « **Conseil** ») au siège social de la société sis route nationale 9 km 10 (Aéroclub Tit Mellil) Ahl Loughlam BP 3553, 20600, Casablanca, sur convocation du Président.

Sont présents ou représentés les Administrateurs suivants :

- Monsieur **Rachid SEKKAT** ;
- Monsieur **Fouad SEKKAT** ;
- Monsieur **Driss SEKKAT** ;
- Monsieur **Abdellah SAMIR** ;
- Monsieur **Youssef SEKKAT** ;
- Monsieur **Mohsine SEKKAT** ;
- Monsieur **Yassine BENMLIH FATH** ;
- Monsieur **Mohammed Yahya ZNIBER** ;
- Monsieur **Mohammed Amine BENHALIMA** ;
- Monsieur **Adil ZIOUZIOU**.

Monsieur **Mohammed Yahya ZNIBER** le « **Président** » assure la présidence du conseil.

Monsieur **Rachid SEKKAT** remplit les fonctions de secrétaire du conseil.

Assistent également à la réunion :

Monsieur **Hatim SENHAJI**, Directeur Général de la société ;

Monsieur **Anas CHRAIBI**, Directeur Général Délégué de la société

La feuille de présence a été signée conformément à la loi par tous les administrateurs participant à la réunion chacun tant en son nom personnel que comme mandataire dûment habilité selon un pouvoir spécial ainsi que par toute personne assistant à la réunion du conseil.

En conséquence, le Président constate que les administrateurs effectivement présents réunissent le quorum légal et statutaire requis, et que le Conseil peut valablement délibérer.

Les commissaires aux comptes KPMG et AD Associés représentés respectivement par MM Mostafa FRAIHA et Fouad AKESBI, régulièrement convoqués, sont présents.



Le Président rappelle aux membres du conseil d'administration qu'ils ont été convoqués afin de délibérer sur l'ordre du jour qui porte essentiellement sur l'arrêté des comptes sociaux et consolidés de la situation intermédiaire au **30/06/2021**.

Le Président procède à un exposé dans lequel il retrace l'activité de la société et du groupe au cours du premier semestre de l'exercice **2021**.

Le Président présente et commente les états financiers sociaux et consolidés (bilan, comptes de produits et charges) de la situation intermédiaire au **30/06/2021**.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour l'exercice précédent.

Exposé du Président sur la situation de la société et du Groupe au cours du premier semestre de l'exercice 2021

1. Présentation du Rapport du Comité d'Audit :

M. Adil ZiOUZIOU a présenté au conseil le rapport du comité d'audit de la société MAGHREB STEEL tenu le 22 septembre 2021.

2. Exposé de la situation de la société et du Groupe au cours du premier semestre 2021 :

Au cours du premier semestre de l'exercice 2021 :

Comptes sociaux de la société

- a. Le chiffre d'affaires s'élève à un montant de **DH 2 105 472 035,13** contre un montant de **DH 1 078 505 855,43** au titre du premier semestre 2020, soit une forte augmentation de **95%**,
- b. Le total des produits d'exploitation s'élève à un montant de **DH 2 361 018 904,81** contre un montant de **DH 1 089 052 523,96** au titre du premier semestre 2020, soit une progression de **117%**,
- c. Les charges d'exploitation du premier semestre de l'exercice 2021 se sont élevées à un montant de **DH 2 026 871 033,94** contre un montant de **DH 1 183 667 781,39** au titre du premier semestre 2020, soit une hausse de **71 %**,
- d. Le résultat d'exploitation s'élève à un montant de **DH 334 147 870,87** contre une perte de **DH (94 615 257,43)** au titre du premier semestre 2020,
- e. Compte tenu d'un résultat financier de **DH (81 399 215,96)**, le résultat courant avant impôt est de **DH 252 748 654,91** contre **DH (193 545 477,90)** au titre du premier semestre 2020.

Après prise en compte du résultat non courant de **DH 1 202 659 985,91** suite à l'abandon partiel de la Dette Junior pour un montant de **DH 1 200 000 000**, et après déduction de l'impôt sur les sociétés d'un montant de **DH 16 549 811**, ce premier semestre se traduit par un bénéfice de **DH 1 438 858 829,82** contre une perte de **DH 197 716 855,78** au titre du premier semestre 2020.

Comptes consolidés du Groupe

- a. Le chiffre d'affaires du groupe Maghreb Steel est d'un montant de **DH 2 105 873 268,52** contre **DH 1 078 852 948,92** au titre du premier semestre 2020, soit une forte augmentation de **95%**,
- b. Le total des produits d'exploitation s'élève à un montant de **DH 2 361 420 138,20** contre **DH 1 089 399 617,45** au titre du premier semestre 2020, soit une progression de **117%**,
- c. Les charges d'exploitation du premier semestre de l'exercice 2021 se sont élevées à un montant de **DH 2 027 826 326,78** contre un montant de **DH 1 186 825 850,06** au titre du premier semestre 2020, soit une hausse de **71 %**,
- d. Le résultat d'exploitation s'élève à un montant de **DH 333 593 811,42** contre une perte de **DH (97 426 232,60)** au titre du premier semestre 2020,
- e. Compte tenu d'un résultat financier de **DH (78 906 104,37)**, le résultat courant avant impôt est de **DH 254 687 707,05** contre **DH (201 223 676,24)** au titre du premier semestre 2020.

Après prise en compte du résultat non courant de **DH 1 210 036 930,23** et de l'impôt sur les résultats d'un montant de **DH 17 427 410,67** ce premier semestre se traduit par un bénéfice net des entreprises intégrées de **DH 1 447 297 226,60** contre une perte de **DH 196 928 421,82** au titre du premier semestre 2020.

Le bénéfice net part du groupe s'élève à **DH 1 447 297 226,60** au titre du premier semestre 2021 contre une perte de **DH 196 928 421,82** au titre de l'exercice 2020.

Puis le Président donne la parole aux administrateurs et au collège des commissaires aux comptes.

Les commissaires aux comptes ont constaté l'amélioration des résultats au titre du premier semestre 2021 et ont décidé, par conséquent de revoir leurs points soulevés au niveau de leur rapport au titre des exercices précédents.

Après échange de vues et après en avoir délibéré, le conseil d'administration arrête définitivement et approuve les comptes sociaux et consolidés au titre de la situation intermédiaire au **30/06/2021** tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes faisant apparaître un chiffre d'affaires de la société de **DH 2 105 472 035,13** et un bénéfice de **DH 1 438 858 829,82** un chiffre d'affaires du groupe de et **DH 2 105 873 268,52** un bénéfice net part du groupe de **DH 1 447 297 226,60**.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 12 heures.

De tout ce que dessus, il a été établi le procès-verbal qui a été signé après lecture par les administrateurs présents.

Ali MABROUKI
Pour le Président et par Délégué

La validation de la Signature
Dont l'identité a été vérifiée par la
Municipalité de la Ville de Rabat
Royaume du Maroc - Ministère de l'Intérieur
Municipalité de la Ville de Rabat
Royaume du Maroc - Ministère de l'Intérieur

M. Mohammed Yahya ZNIBER
25 Sept 2021

LE PRESIDENT

La validation de la Signature de :
et Mr. Rachid SEKKAT
Sous le N°
Approuvé et donné le pouvoir
à la signature d'identité de
Signature **Ahl Loughlam**
Arr. Sidi Moumen Le.....

LE SECRETAIRE

M. Rachid SEKKAT

20 SEPT 2021